

Cas pratique



Les étapes pour rénover le parc d'éclairage public

1°) Etablir un diagnostic du parc de la commune par un relevé de l'existant afin de connaître le matériel en place (sources, supports, réseaux, armoires, systèmes de commande, vétusté du matériel), ainsi que l'impact financier (contrats de travaux/maintenance, coût de l'énergie) pour la commune.

2°) Recenser les besoins (qualité de l'éclairage, uniformité, nuisances lumineuses).

3°) Définir les priorités techniques (remplacement des sources, remplacement des lanternes, remise en état des armoires sécurité et commande).

4°) Définir les zones prioritaires (bourgs, hameaux, rues, places, axes principaux, zones artisanales...).



5°) Synthèse : Les préconisations devront répondre aux objectifs

- La sécurité des installations,
- La maîtrise de la consommation d'énergie et le coût global de l'installation y compris la maintenance,
- La qualification des nuisances lumineuses,
- Les objectifs devront être chiffrés et réalistes en fonction de la taille de la commune.

Présentation d'un cas pratique

Afin d'orienter la commune dans le choix technique et en prenant en considération l'aspect budgétaire du projet, il est nécessaire de présenter un tableau récapitulatif concernant les différentes solutions techniques.

Vous trouverez ci-après l'exemple d'une commune du Nord-Est de la Lozère avec une population de 206 habitants, souhaitant remplacer l'ensemble des lanternes à vapeur de mercure de son territoire.

Solution 1 : Remplacement des sources et des lanternes de type boules

Coût de l'opération	Aide du SDEE	Reste à la charge commune	Economie d'énergie (kW)	Economie en pourcentage	Economie financière par rapport à l'existant	R.S.I (ans)
7 526,35 €	4 567,65 €	4 463,97 €	4,86	53%	2 519,71 €	1,77 €

Solution 2 : Remplacement des lanternes par des lanternes en sources SHP 70 W

Coût de l'opération	Aide du SDEE	Reste à la charge commune	Economie d'énergie (kW)	Economie en pourcentage	Economie financière par rapport à l'existant	R.S.I (ans)
17 478,60 €	10 616,22 €	10 358,10 €	4,86	53%	2 519,71 €	4,11 €

Solution 3 : Remplacement des lanternes par des lanternes en sources cosmo 60 W

Coût de l'opération	Aide du SDEE	Reste à la charge commune	Economie d'énergie (kW)	Economie en pourcentage	Economie financière par rapport à l'existant	R.S.I (ans)
24 704,27 €	11 347,90 €	18 297,22 €	5,46	54%	2 833,56 €	6,46 €

Solution 4 : Remplacement des lanternes par des lanternes en sources à led 40 W

Coût de l'opération	Aide du SDEE	Reste à la charge commune	Economie d'énergie (kW)	Economie en pourcentage	Economie financière par rapport à l'existant	R.S.I (ans)
34 957,92 €	11 347,90 €	30 601,60 €	6,67	73%	3 461,26 €	8,84 €

L'aide du SDEE est mobilisable uniquement pour les communes rurales.



**Merci pour votre
attention.**

